

Le 23 janvier 2012

Avis d'élection des membres du conseil de l'ORIIAT Mandat 2012-2016

Cette année, cinq (5) des dix postes de membre du conseil de l'ordre régional sont à pourvoir, pour un mandat de quatre ans. Le scrutin, le cas échéant, sera tenu par la poste.

Présidente d'élection : **Céline Hubert**
210, avenue du Lac
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N7
819 762-3768
presidente.election.oriat@tlb.sympatico.ca

Toute personne ayant la qualité de membre le 22 février 2012 a le droit de se porter candidate.

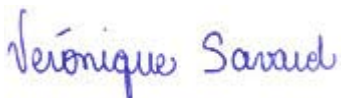
Elle doit, à cette fin, transmettre une déclaration de candidature au président d'élection, qui doit l'avoir reçue au plus tard le 22 février 2012 à 17 heures.

Une candidature doit être appuyée par au moins trois autres membres. Une déclaration de candidature comporte, outre la signature de l'intéressé et des membres qui l'appuient, le nom de chaque signataire en lettres détachées, son numéro de permis ainsi qu'une mention de la date.

Pour plus d'informations, il vous suffit de cliquer sur les documents ci-dessous :

- [Règlement général de l'ORIIAT](#)
- [Formulaire de déclaration de candidature](#)

Une version sur support papier peut être communiquée sur demande.



Véronique Savard
Secrétaire
210, avenue du Lac
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N7
819 762-3768
oriat@tlb.sympatico.ca